



RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE VILLE DE LORRAINE

Déposé à la séance ordinaire du conseil municipal
le mardi 8 mai 2018

Chères Lorraines,
Chers Lorrains,

En vertu des nouvelles dispositions relatives au Projet de loi n°155, modifiant la Loi sur les cités et villes, je dépose le rapport sur la situation financière de la Ville au 31 décembre 2017. Les données contenues dans ce rapport proviennent en grande partie des vérifications comptables externes qui tracent un portrait conforme et transparent des opérations comptables de l'administration municipale.

Rapport de l'auditeur indépendant

Le rapport financier vérifié par la firme Goudreau Poirier inc. donne, dans tous ses aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Lorraine et des organismes qui étaient sous son contrôle au 31 décembre 2017.

Résultats financiers au 31 décembre 2017

Au terme de l'exercice financier 2017, nos livres démontrent un surplus total de 977 442 \$. La Ville est tenue de consolider son rapport financier annuel avec les organismes suivants, et ce, en tenant compte des quotes-parts qui lui sont attribuées :

- la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville ;
- la Régie intermunicipale d'assainissement des eaux de Rosemère et de Lorraine ;
- le Conseil intermunicipal de transport des Laurentides (CITL), désormais le Réseau de transport métropolitain.

Ce surplus provient par ailleurs de la perception de droits de mutation, qui sont supérieurs de 360 000 \$ aux estimations, ainsi que de subventions totalisant 29 000 \$ obtenues grâce à une diminution importante des résidus domestiques envoyés à l'enfouissement. En effet, les efforts des Lorrains en ce qui concerne le tri des matières résiduelles profitent à l'ensemble de la population. En somme, une évaluation pessimiste de nos dépenses estimées au 31 octobre et une vision conservatrice de nos revenus nous permettent de finaliser l'année sans mauvaises surprises.

La fin des activités du CITL a dégagé un surplus de 240 000 \$. Ce montant a été affecté à une réserve qui permettra de réduire le fardeau des citoyens dans l'éventualité d'une augmentation des coûts liés au transport en commun. De fait, les organismes qui remplacent le CITL, soient l'Autorité régionale de transport métropolitain et le Réseau de transport métropolitain, estiment qu'ils devront majorer les coûts au cours des prochaines années. Cette réserve permettra de limiter l'impact des augmentations sur le compte de taxes municipales des Lorrains.

En terminant, un montant de 500 000 \$ a été affecté à une réserve destinée à la reconstruction du talus antibruit pour lequel la Ville est présentement en appel de la décision rendue dans le

jugement de la Cour supérieure. À titre indicatif, le conseil municipal étudie présentement diverses options pour régler ce dossier qui perdure depuis près de neuf ans.

Bilan des projets réalisés en 2017

Le programme triennal d'immobilisations 2017 prévoyait des investissements totalisant 4 900 000 \$ dont une grande part des dépenses était liée à la réfection de conduites et de rues sur le territoire : avenues de Montsec, de Sion, de Hautmont et de Mey, place de Loison, chemin de la Bure, rues Pange, de Climont et de Loison ainsi que sur une partie des chemins de Saverne et d'Aigremont.

Nous avons aménagé un parcours interprétatif dans les sentiers de la forêt du Grand Coteau, procédé au réaménagement des parcs des Saules, Nogent et des Érables, remplacé le sable par des copeaux de bois dans les aires de jeux des parcs municipaux et aménagé un parc riverain de même qu'un quai en bordure de la rivière des Mille îles afin que les Lorrains puissent profiter de ce lieu de prédilection.

Nous avons construit un entrepôt au garage municipal, ajouté des indicateurs de vitesse sur le territoire et implanté un service de demande de permis en ligne qui permet désormais aux citoyens d'effectuer leur requête sans avoir à se déplacer à l'hôtel de ville.

Ce bref portrait de nos réalisations témoigne de notre engagement envers la population et de notre ambition à assurer la pérennité de nos infrastructures et équipements municipaux.

Conclusion

La santé financière de la Ville de Lorraine est excellente. Votre administration municipale travaille avec rigueur afin de rendre à la population des prestations de services à la hauteur de ses attentes en respectant les paramètres financiers qui lui sont propres. Et de ce fait, soyez assuré qu'elle redouble constamment d'efforts afin d'obtenir toutes les subventions qui lui permettront de moderniser ses infrastructures et de réduire ses dépenses de fonctionnement. Pour l'année 2017, ces subventions totalisaient plus de 1 550 000 \$. Le rapport financier est disponible pour consultation sur notre site Internet au www.ville.lorraine.qc.ca.

Le maire,
Jean Comtois